

# Rwanda - L'ONU tente d'obtenir un cessez-le-feu

Afsané Bassir Pour

Le Monde, 15 avril 1994, page 3

Selon le président en exercice du Conseil de sécurité, le néo-zélandais Colin Keating, le Front patriotique rwandais (FPR) et le gouvernement intérimaire auraient accepté de se réunir, jeudi 14 avril, au quartier général des forces de l'ONU (MINUAR) à Kigali, afin de discuter des modalités d'un éventuel cessez-le-feu. « *C'est bien le premier signe optimiste que nous avons constaté depuis le début de la crise. Nous nous en félicitons et encourageons le processus* », a déclaré M. Keating, jeudi matin, à New-York, à l'issue d'une réunion de consultation du Conseil de sécurité.

Evoquant les professions de foi pacifiques des représentants du FPR, le président du Conseil de sécurité a assuré que ce dernier les jugerait « *sur leurs actes et non sur leur paroles* ». Le message de l'ONU, lui, n'a pas varié : « *Arrêtez les massacres et vite !* » En attendant de définir le rôle que pourraient jouer les Nations unies dans le conflit rwandais, les membres du Conseil de sécurité se sont déclarés unanimes sur deux points : pas de paix imposée, pas de retrait total des forces de l'ONU.

## Mise en demeure

Reste au Conseil à choisir entre les options que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, devrait lui exposer, dès ce jeudi. De source diplomatique, on indique qu'un déplacement des « *casques bleus* » dans un pays voisin, la Tanzanie par exemple, pourrait être une option à court terme. Quant à la décision de la Belgique de retirer ses quatre cents soldats du Rwanda, elle aurait la faveur de M. Boutros-Ghali. Ce dernier estime néanmoins que les soldats belges devront être immédiatement remplacés par un autre contingent, faute de quoi l'opération de l'ONU perdrait toute viabilité.

Cette mise en demeure, à peine déguisée, a suscité de vives réactions. « *On ne peut pas demander aux Belges de porter le chapeau. S'ils veulent quitter le Rwanda, c'est leur droit. Ce n'est pas à M. Boutros-Ghali de les mettre dans la situation impossible de trouver leur propre remplaçant !* », commentait un diplomate. Cette polémique feu-trée illustre la difficulté à définir, de manière crédible, la mission future de l'ONU au Rwanda. Pour les membres du Conseil de sécurité, il est « *évident* » que, si le mandat actuel de la MINUAR est confirmé, celle-ci ne pourra pas se passer du contingent belge, considéré comme sa véritable « *colonne verté-*

*brale* ».

Un retrait des soldats belges impliquerait donc de changer le mandat de la force de l'ONU. Pour leur part, les membres africains du Conseil de sécurité (Rwanda, Nigéria, Djibouti), ap-

puyés par leurs pairs des pays non alignés, ont fait circuler un projet de résolution, exigeant un renforcement de la MINUAR et appelant à un cessez-le-feu immédiat.